



FÉDÉRATION TUNISIENNE DE GOLF

**RÈGLEMENT DU
CHAMPIONNAT DE TUNISIE PITCH & PUTT**

Saison 2026 - 2027

Table des matières

1. Caractéristiques du Pitch & Putt	3
2. Définition du jeu	3
3. Les clubs	3
4. Catégories.....	3
5. Droit d'engagement	3
6. Inscriptions	3
7. Formule de jeu	4
8. Comité du Tournoi.....	4
9. Classement de chaque étape	4
10. Classement par association	4
11. Prix	4
12. Classement final et attribution des titres.....	4

1. Caractéristiques du Pitch & Putt

La Fédération Tunisienne de Golf définit le Pitch & Putt ainsi :

Les Distances

- Longueur d'un trou : 90 mètres maximum;
- Longueur d'un parcours de 18 trous : 1 200 mètres maximum.

Nombre de clubs autorisés

Chaque joueur peut utiliser trois (3) clubs au maximum, dont obligatoirement un putter.

Zone de départ

- L'utilisation d'un tee au départ est obligatoire, sauf lorsque le départ s'effectue sur un tapis.
- Les zones de départ sont communes à l'ensemble des joueurs.

2. Définition du jeu

Le Pitch & Putt consiste à jouer une balle depuis la zone de départ de chaque trou jusqu'au trou correspondant, en un ou plusieurs coups successifs, conformément aux règles applicables.

Les trous doivent être joués dans l'ordre prévu, en commençant par le premier, sauf disposition ou autorisation contraire du Comité du Tournoi.

3. Les clubs

- Un joueur ne peut avoir plus de trois clubs;
- L'un de ces clubs doit être un putter;
- Un matériau étranger ne doit pas être appliqué sur la face du club;
- Un club ne peut être remplacé que s'il est devenu inutilisable dans le cours normal du jeu, à condition que son remplacement ne retarde pas indûment le jeu. En aucun cas, le remplacement ne peut être effectué au moyen d'un club emprunté à un autre joueur.

4. Catégories

- 1ère Série Mixte : index de 0 à 14,4.
- 2ème Série Mixte : index de 14,5 à 32.

5. Droit d'engagement

Tous les joueurs participant au Championnat de Tunisie de Pitch & Putt doivent s'acquitter d'un droit d'engagement, fixé comme suit :

- 50 dinars par saison pour tous les joueurs;
- 10 dinars par saison pour les joueurs de l'équipe nationale.

6. Inscriptions

Les inscriptions sont individuelles et doivent être communiquées à la Fédération par les joueurs eux-mêmes.

Les inscriptions seront enregistrées au fur et à mesure de leur réception et seront clôturées dès que le champ des joueurs sera atteint.

7. Formule de jeu

Le Championnat de Tunisie de Pitch & Putt se déroule sur six (6) tours, disputés selon la formule Stroke Play. Il est ouvert à l'ensemble des associations affiliées à la Fédération Tunisienne de Golf.

Les marques de départ sont identiques pour l'ensemble des joueuses et joueurs.

8. Comité du Tournoi

Pour chaque étape, le Comité du Tournoi devrait être composé comme suit :

- **Un Directeur de Tournoi**, représentant désigné par la Fédération Tunisienne de Golf;
- **Un Directeur du Golf** ou son représentant;
- **Un Arbitre** désigné par la Fédération Tunisienne de Golf.

9. Classement de chaque étape

Le classement individuel est établi, dans chaque catégorie, en fonction du meilleur score réalisé en Stroke Play.

Les scores réalisés par chaque joueur lors des différentes étapes sont cumulés afin d'établir le classement général. En cas d'égalité, les joueurs sont départagés conformément aux modalités prévues par le règlement du Championnat de Tunisie Adultes.

10. Classement par association

Pour chaque tour, le classement par association est établi sur la base des six (6) meilleurs scores réalisés par les joueurs de l'association;

Lorsqu'une association participe à un tour avec moins de six (6) joueurs, un score de 90 est attribué pour chaque joueur manquant.

11. Prix

Individuel

Pour chaque tour du Championnat, les récompenses individuelles sont attribuées comme suit :

- 1re Série Mixte : les deux (2) premiers joueurs au classement Brut sont récompensés.
- 2e Série Mixte : les deux (2) premiers joueurs au classement Brut sont récompensés.

12. Classement final et attribution des titres

Individuel

Le titre de « **Champion individuel de Pitch & Putt** » est attribué au joueur ayant réalisé le meilleur score cumulé en Stroke Play à l'issue des six (6) tours du Championnat.

Par Association

Le titre d'« **Association Championne de Pitch & Putt** » est attribué à l'association ayant réalisé le meilleur score cumulé en Stroke Play à l'issue des six (6) tours du Championnat.